



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### la banque de maurice et la banque de france reunissent superviseurs et operateurs bancaires pour le seminaire regional sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

21 février 2024

La Banque de Maurice accueille, depuis mardi 20 février 2024, un séminaire régional sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Ce séminaire s'étalant sur trois jours, et réunissant superviseurs bancaires et responsables de banques de la région indo-océanique découle d'une étroite collaboration entre les banques centrales mauricienne et française.

Le séminaire entend permettre de se pencher sur les implications de la LBC/FT pour l'industrie bancaire, tant au niveau des enjeux opérationnels pour les banques et institutions financières, qu'au niveau des défis à relever et l'élaboration de stratégies pour les superviseurs bancaires.

Du côté de la Banque de France, Monsieur Jean-François Cotier, Inspecteur Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, instance française chargée de la supervision des secteurs bancaires et d'assurance, a souligné à l'ouverture du séminaire, la pertinence de ce séminaire dans un contexte international interconnecté. Il devait ajouter que « *Maurice est un pays moteur dans l'Océan Indien, région dans laquelle la Banque de France souhaite continuer de développer la coopération, en partenariat avec La Réunion et son agence de l'IEDOM* ».

Le Gouverneur de la Banque de Maurice, Monsieur Harvesh Seegolam a mis en avant le besoin de renforcer la collaboration interinstitutionnelle dans le but de s'attaquer de manière commune aux questions de LCB-FT. Avec en toile de fond la détermination de l'île Maurice de préserver sa réputation en tant que centre financier international de renom, le Gouverneur Seegolam a déclaré que « *La criminalité financière qui a des effets néfastes sur l'économie interpelle tous les Etats et exige la mise en place et le renforcement des organes de prévention, de détection et de répression. En cela, la concertation au niveau des acteurs nationaux se veut un élément essentiel d'une démarche de lutte efficace contre ces fléaux.* »